



LA VOIX des cadres

PUBLICATION À DESTINATION DE TOUS
LES CADRES DE LA POSTE

Numéro 6

CONSTATS - ANALYSES - REVENDICATIONS

JUILLET 2026

CODIR BSCC

**Des responsabilités renforcées,
une reconnaissance à construire**

Les membres des Comités de Direction (CODIR) de la BSCC jouent un rôle déterminant dans la réussite de l'entreprise. Entre pilotage de l'activité, accompagnement des équipes, conduite des transformations et gestion des aléas quotidiens, leurs responsabilités n'ont cessé de s'accroître ces dernières années. Pourtant, dans le même temps, les ressources se sont réduites et les exigences se sont multipliées.

Cette évolution crée un déséquilibre que beaucoup constatent aujourd'hui sur le terrain : les attentes augmentent tandis que les moyens permettant d'y répondre diminuent. Pour FOCom, cette situation interroge directement les conditions dans lesquelles les CODIR peuvent exercer pleinement leurs responsabilités.

Moins de moyens, des exigences toujours plus fortes

Les réorganisations successives ont profondément transformé le fonctionnement de la BSCC.

La réduction des effectifs, la mutualisation de certaines fonctions et l'accumulation des projets ont progressivement modifié le quotidien des collectifs de direction. Aux missions historiques se sont ajoutés de nouveaux impératifs : pilotage de la performance, reporting, accompagnement des transformations, développement commercial, maîtrise des coûts, prévention des risques et animation des équipes.

Chacune de ces missions est légitime. Mais leur accumulation pose aujourd'hui la question du temps disponible et des moyens réellement accordés pour les mener dans de bonnes conditions.

De nombreux cadres expriment ainsi la difficulté croissante à consacrer suffisamment de temps à ce qui constitue pourtant le cœur de leur mission : l'accompagnement des équipes, le dialogue managérial et la résolution des problématiques de terrain.

Reconnaître l'engagement et les responsabilités exercées

Malgré les contraintes, les CODIR continuent de porter les transformations de l'entreprise avec professionnalisme et sens des responsabilités. Cet engagement mérite d'être reconnu à sa juste valeur.

Or, beaucoup s'interrogent aujourd'hui sur l'écart entre les efforts demandés, les responsabilités exercées et la reconnaissance effectivement accordée. Les débats récurrents autour des dispositifs de rémunération variable illustrent parfaitement cette préoccupation.

Pour FOCom, la reconnaissance ne peut se limiter à des messages de remerciement. Elle doit également se traduire par une cohérence entre les responsabilités confiées, les moyens attribués et les mécanismes de valorisation mis en œuvre.



Redonner du temps au management et du sens à l'action

Les attentes les plus souvent exprimées par les membres des CODIR concernent entre autres la place croissante prise par les tâches administratives et le pilotage des indicateurs.

Ces outils peuvent être utiles lorsqu'ils éclairent l'action. Ils deviennent contre-productifs lorsqu'ils finissent par prendre le pas sur l'action elle-même.

Le rôle d'un CODIR ne se résume pas à commenter des tableaux de bord. Il consiste aussi à accompagner et soutenir les équipes, développer les compétences et construire des collectifs capables de relever les défis de l'entreprise.

FOCom considère qu'il est indispensable de redonner du temps et des marges de manœuvre aux collectifs de direction afin qu'ils puissent pleinement exercer cette mission.

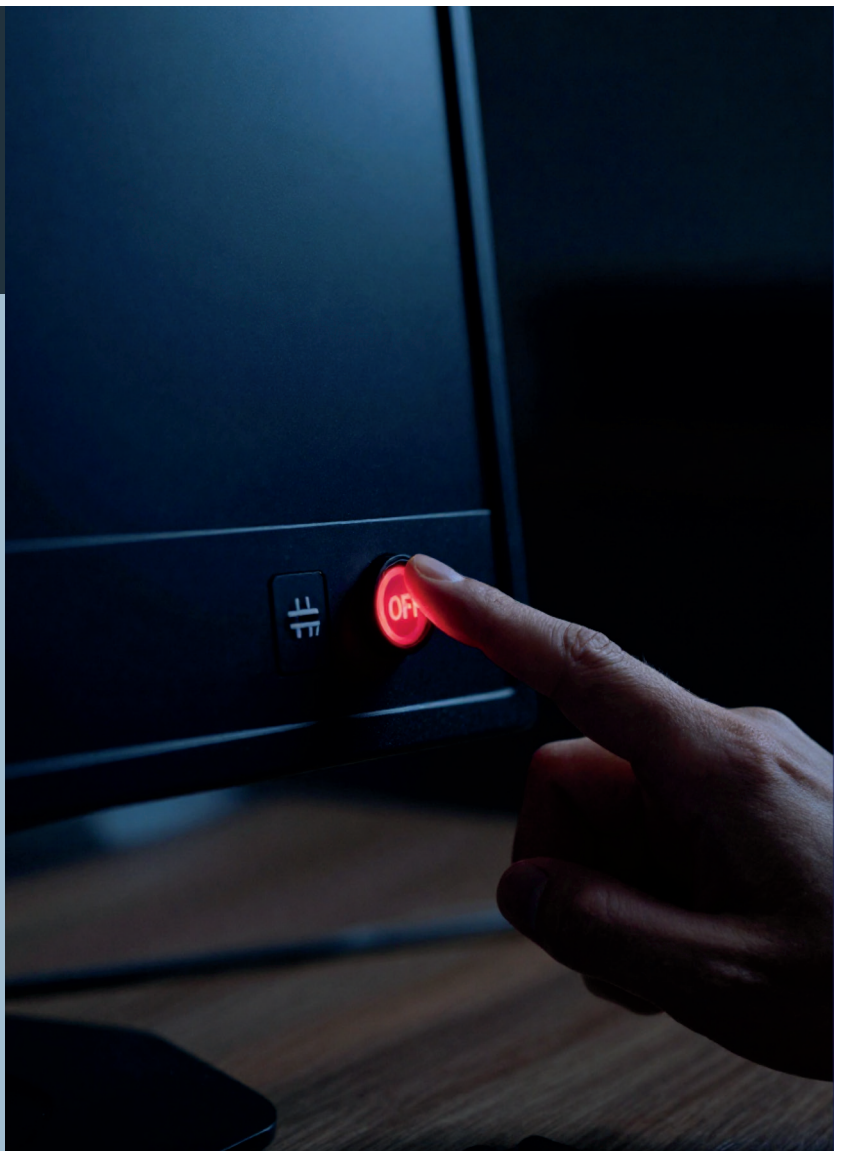


Faire du droit à la déconnexion une réalité

La transformation numérique a profondément modifié les modes de travail. Elle a permis davantage de réactivité, mais elle a également contribué à brouiller les frontières entre vie professionnelle et vie personnelle. Pour de nombreux cadres, les sollicitations se poursuivent bien au-delà du temps de travail : mails instantanés, réunions tardives ou demandes urgentes devenues quasi permanentes.

Cette disponibilité constante ne peut constituer un modèle d'organisation durable.

Le droit à la déconnexion n'est pas une revendication accessoire. Il contribue à la qualité de vie au travail, à la prévention des risques psychosociaux et à la capacité des cadres à exercer leurs responsabilités avec lucidité et efficacité.



Mieux écouter ceux qui font aussi vivre l'entreprise au quotidien

Les membres des CODIR disposent d'une connaissance fine des réalités opérationnelles, des attentes des équipes et des conséquences concrètes des décisions prises.

Cette expertise constitue un atout majeur pour l'entreprise.

Pour FOCom, les collectifs de direction doivent être davantage associés aux réflexions et aux décisions qui impactent leur activité. Les transformations sont d'autant plus efficaces qu'elles s'appuient sur l'expérience de celles et ceux qui les mettent en œuvre au quotidien.

Les revendications de FO Com

- ▶ un dimensionnement des CODIR adapté aux missions réellement exercées ;
- ▶ une évaluation objective et régulière de la charge de travail ;
- ▶ une simplification des procédures et du reporting ;
- ▶ le respect effectif du droit à la déconnexion ;
- ▶ une reconnaissance cohérente de l'engagement et des responsabilités assumées ;
- ▶ une valorisation salariale à la hauteur des responsabilités engagées ;
- ▶ un renforcement de la prévention des risques psychosociaux ;
- ▶ une association renforcée des CODIR aux décisions qui concernent leur organisation et leurs conditions de travail.

Préserver les CODIR, c'est préparer l'avenir

La question des conditions d'exercice des CODIR dépasse largement le seul cadre des équipes de direction. Elle touche à la qualité du management, à la capacité d'accompagner les transformations, à la cohésion des équipes et à la performance durable de l'entreprise.

Donner aux CODIR les moyens d'agir, reconnaître leur expertise et préserver leur capacité d'accompagnement constitue un investissement pour l'avenir de La Poste.

Pour FO Com, la réussite des transformations ne pourra se construire durablement qu'en s'appuyant sur des collectifs de direction reconnus, écoutés et dotés des moyens nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités.

DÉTERMINÉS